

**ETAT CIVIL ET COORDONNEES DU CANDIDAT**

Nom patronymique : .....

Prénom : .....  Féminin

Nom marital : .....  Masculin

Date de naissance : ..... Ville de naissance : .....

Nationalité : .....

Adresse permanente :

n°, voie : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

tél. fixe : ..... tél. portable : .....

e-mail (obligatoire) : .....

**DIPLOMES ACQUIS OU EN COURS**

► **BTS-OL** : Etablissement : ..... Année : .....

► **Licence d'Optométrie de la Faculté des Sciences d'Orsay**  
Centre de formation : .....  En cours  Acquis

► **DU post-Licence de la Faculté des Sciences d'Orsay**

DU Optométrie niveau Avancé (DU Optométrie 2)  En cours  Acquis  Non acquis

DU Contactologie niveau Avancé (DU Contactologie 2)  En cours  Acquis  Non acquis

DU Basse Vision  En cours  Acquis  Non acquis

DU Santé Oculaire  En cours  Acquis  Non acquis

► **Autres diplômes** (ex. : Licence d'une autre Université)

diplôme	établissement	année	
			<input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Acquis
			<input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Acquis
			<input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Acquis

### ACTIVITE PROFESSIONNELLE OU SCOLARITE DES 3 DERNIERES ANNEES :

Rubriques à remplir obligatoirement et avec soin, en particulier pour vos activités professionnelles.

Année scolaire	Entreprise et/ou établissement de formation	Fonction dans l'entreprise et/ou diplôme préparé	Résultat de formation
24-25			
23-24			
22-23			

### SOUHAITS D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

• **Combien de DU souhaitez-vous suivre en 2025-2026 ?**

Les plannings de formation permettent de suivre jusqu'à 4 DU la même année.

Une exception : le DU Optométrie-Contactologie Expert (DU OCE) doit être suivi seul, ou en même temps que le DU BV (il n'est pas possible de suivre le DU SO en même temps que le DU OCE).

Habituellement, 1 à 2 DU sont suivis la même année.

1 DU     2 DU     3 DU     4 DU

• **Cochez le ou les DU que vous souhaitez suivre en 2024-2025.**

Si vous hésitez entre différents DU, vous pouvez les classer par ordre de priorité de 1 à 4

- DU Optométrie niveau Avancé
- DU Contactologie niveau Avancé
- DU Basse Vision
- DU Santé Oculaire
- DU Optométrie-Contactologie Expert

Attention : le DU Optométrie-Contactologie Expert ne pourra être suivi que si vous avez déjà suivi et obtenu le DU Optométrie Avancé et le DU Contactologie Avancé.

• **Lieu de formation : à choisir uniquement pour le DU Optométrie Avancé et pour le DU Contactologie Avancé.**

Si vous suivez cette année 2024-25 la Licence Pro d'Optométrie à l'ISO Lyon ou à l'ISO Marseille, alors vous pouvez choisir de suivre ces DU à Lyon ou à Orsay et vous pouvez formuler deux vœux. Dans tous les autres cas, vous pouvez suivre ce ou ces DU uniquement à Orsay.

- Je choisis de suivre le/les DU à la Faculté des Sciences d'Orsay
- Je choisis de suivre le/les DU à l'ISO Lyon

### PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

**Pièces à fournir : uniquement si c'est votre 1<sup>ère</sup> candidature aux DU post-Licence**

- relevés de notes du BTS
- copie des diplômes ou des attestations de réussite de tous vos diplômes post-BAC (sauf pour la Licence de la Faculté des Sciences d'Orsay)
- contenus des formations en optométrie suivies (en dehors de la Licence d'Orsay) : programmes, volumes horaires...
- une lettre de motivation

**Votre dossier est à renvoyer uniquement par mail : [optometrie.sciences@universite-paris-saclay.fr](mailto:optometrie.sciences@universite-paris-saclay.fr)**

**nous n'étudierons pas votre dossier s'il est incomplet**

# Quelques informations à propos de votre candidature

## Les DU post-LICENCE

### Informations concernant les DU post-Licence :

<http://www.optometrie.universite-paris-saclay.fr>

### Condition d'inscription aux DU post-Licence :

Etre titulaire d'un Bac+3 en Optométrie : Licence Professionnelle en Optométrie, CQP, ou bénéficiaire d'une VAA (*Validation des Acquis Académiques*) si vous êtes titulaire d'un autre diplôme d'optométrie.

## CALENDRIER DES ADMISSIONS

### Dépôt des dossiers :

**au plus tard le 30 juin 2025**

Le dossier est composé des pages 1 et 2 de ce document + les pièces jointes (uniquement pour les candidats concernés) .  
Les dossiers arrivés tardivement ne seront examinés qu'en fonction des places qui resteront disponibles.

### Résultats d'admission :

**Si vous candidatez avant le 31 mars, une réponse vous sera donnée au plus tard le 30 avril 2025.**

**Si vous candidatez entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 juin, une réponse vous sera donnée au plus le 31 juillet 2025.**

En fonction des places disponibles, votre candidature sera acceptée ou mise en attente en liste complémentaire, ou refusée.

### Admission et inscription :

Vous recevrez ensuite le planning de formation et un **dossier de scolarité** pour votre inscription 2025-26 à l'Université Paris-Saclay.

## TARIFS FORMATION CONTINUE 2025-2026

Les coûts de formation se composent des frais de formation et des droits d'inscription à l'Université.

### Frais de formation :

#### Tarif employeur :

S'applique à ceux dont les frais de formation sont pris en charge par un employeur ou un organisme de financement de la formation.

#### Tarif individuel :

S'applique à ceux qui ne bénéficient d'aucune aide et règlent la formation sur leurs fonds propres.

### Droits d'inscription à l'Université :

Ces droits d'inscription aux diplômes sont obligatoires (délivrance de la carte d'étudiant, inscription aux examens et délivrance du diplôme...).

Ce montant ne peut pas être pris en charge par un organisme de financement, car il ne s'agit pas de coûts de formation, mais de coûts d'inscription à l'Université.

		tarif individuel	tarif employeur
frais de formation	DU Optométrie niv. Avancé	1 080 €	1 566 €
	DU Contactologie niv. Avancé	1 100 €	1 595 €
	DU Basse Vision	1 160 €	1 682 €
	DU Santé Oculaire	1 530 €	2 219 €
	DU Optométrie-Contactologie Expert	950 €	1 378 €

*Les tarifs des frais de formation sont donnés sous réserve de validation par les instances compétentes de l'Université.*

droits d'inscription à l'Université Paris-Saclay	DU	391 € (+260 € pour chaque DU supplémentaire)